

COMMUNE DE VAUDREY
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 janvier 2022

Date de Convocation : 20/01/2022

Présents: Virginie PATE, Corine FEVRE-BURDY, Aline GAUTHIER,
Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, François-Xavier LAMBERT, Patrice
JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Fabrice COMTE.
Aline GAUTHIER

Absents excusés : Céline CHARTON, Patrick MONNERET

Secrétaire de séance: Aline GAUTHIER

Lecture est faite du dernier compte-rendu de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

Heure de Début de séance : 20h

1) Présentation du projet de territoire :

Report au prochain Conseil Municipal.

2) Tarif des concessions :

Le tarif des concessions a été réévalué, les concessions ainsi que les cases urnes trentenaires seront désormais au tarif de 450 €.

Règlement du cimetière : présentation et validation au prochain conseil

3) Aide pour jeunes formation 1^{er} secours :

Le conseil municipal valide la prise en charge de 5€ pour les jeunes entre 12 et 18ans pour la formation premier secours réalisée en juin par le Foyer Rural.

Adopté à l'unanimité des membres présents

4) Inauguration Place du souvenir en 2022 :

Le conseil municipal décide de créer une place du Souvenir dont la date d'Inauguration est fixée au 4 juin 2022. Une plaque du souvenir sera achetée pour l'occasion.

Adopté à l'unanimité des membres présents

5) Salle des fêtes, modification du règlement :

En cas d'annulation d'une réservation par le locataire après confirmation de la mairie l'acompte est dû.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

6) Désaffiliation communauté d'agglomération Grand Dole :

La commune se prononce sur la désaffiliation au centre de gestion du Jura de la communauté d'agglomération du Grand Dole.

1 abstention / 10 pour.

7) Concours de fleurissement :

Suite au passage du jury en Juillet 2021, la commune décide d'offrir des prix sur 4 catégories dans le cadre du concours fleurissement :

1^{er} prix : 50 € en bons d'achat en jardinerie et un cadre photo

2^{ème} prix : 30 € en bon d'achat en jardinerie

Adopté à l'unanimité des membres présents

Un pot pour les remettre ces récompenses du fleurissement va être organisé ainsi que l'inauguration de la salle des fêtes et l'accueil des nouveaux arrivants le 25 mars 2022 à 18h (en remplacement des vœux qui n'ont pas eu lieu pour raisons sanitaires).

8) Décision modificative n°4 :

Une décision modificative de 8 380€ a été prise (du compte D 020 vers le compte D 2041511).

Adopté à l'unanimité des membres présents

9) Point travaux presbytère :

Les délais sont allongés suite à des imprévus pendant les travaux et deux avenants ont été établis notamment pour la réfection de la dalle qui sépare les deux appartements (en remplacement du plancher bois trop usagé).

Adopté à l'unanimité des membres présents

10) Dépenses d'investissement avant vote du budget

Cette délibération autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (hormis les dettes afférentes au remboursement du capital) dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent avant le vote du budget 2022

Au chapitre 21 (immobilisations corporelles): montant autorisé : 60 696,17€

Au chapitre 23 : montant autorisé : 8037,5€

Adopté à l'unanimité des membres présents

11) Informations et questions diverses :

Le repas des anciens annulé en décembre est fixé au 2 avril 2022.

La commune va évaluer la quantité des cartes avantages jeunes pour 2022-2023 en amont avec un coupon réponse dans le prochain bulletin. Les enfants vaudrions âgés de 6 à 25 ans bénéficieront de la gratuité de la carte. Si l'habitant ne vient pas chercher la carte qu'il a commandée cette année nous n'octroierons pas de nouvelle carte pour l'année suivante.

Fin de séance : 23h